



SECTION I

- AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE DE MARCHE PUBLIC.

**OBJET** : *Services d'assurance – maladie au profit des Membres et du personnel d'appui de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) au titre de l'année 2019.*

Réf. : 022 /CENA/PRMP/S

1. La Commission Electorale Nationale Autonome sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir **des services d'assurance-maladie au profit des Membres et du personnel d'appui de la Commission Electorale Nationale Autonome au titre de l'année 2019**. Ces Services sont exécutés dans un délai de douze (12) mois calendaires.

2. Les exigences en matière de qualification sont :

- Remplir les conditions de qualification, en termes de moyens financiers, et d'expérience acquise dans la réalisation des services analogues à celle faisant objet du marché.
- Fournir des capacités techniques et expériences requises en rapport avec l'objet et les caractéristiques du marché.
- Justifier la capacité financière constituée des déclarations appropriées de banques ou Organismes financiers habilités, ou de lignes de crédit ;
- Déclarer des chiffres d'affaire du domaine d'activité faisant objet du marché, pour au minimum, les trois (03) dernières années (2015, 2016, 2017) conformément aux dispositions de l'article 69 de la loi.

3. La demande de renseignements et de prix porte sur deux (02) lots répartis comme suit :

**Lot1 : assurance- maladie au profit des Membres de la commission Electorale nationale autonome au titre de l'année 2019.**

**Lot2 : assurance- maladie au profit du personnel d'appui de la Commission Electorale Nationale Autonome au titre de l'année 2019.**

Les candidats intéressés ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des deux lots et peuvent être attributaire d'un seul lot ou l'ensemble des lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

4. Les candidats intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier de demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après :

**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commission Electorale Nationale Autonome sis en face de l'Intendance des Armées à Ganhi/Cotonou** tous les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures à partir du vendredi 14 décembre 2018.

5. **Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées** en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commission Electorale Nationale Autonome sis en face de l'Intendance des Armées à Ganhi/Cotonou **le mercredi 26 décembre 2018 à 10 heures 00 minutes précises.**

6. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. 

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après : la salle de la conférence de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) le jour de dépôt des offres à 10 heures 30 minutes.

7. Les offres doivent être valides pendant une période de trente (30) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Fait à Cotonou, le 14 NOV 2018

La Personne Responsable  
des Marchés Publics



*[Signature]*  
Raoul Hyppolite d'ALMEIDA